



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 530 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT** le risque de partialité de l'entité concernée par une anomalie, face à une dénonciation;

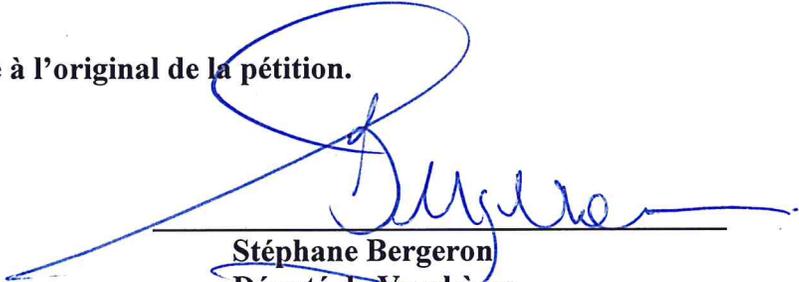
**CONSIDÉRANT QU'**il n'existe aucun mécanisme permettant à un fonctionnaire ou employé de l'État de dénoncer une anomalie constatée, et ce tout en protégeant son intégrité;

**CONSIDÉRANT QU'**à de multiples reprises, dont celles évoquées devant la Commission Charbonneau, des anomalies auraient pu être dénoncées rapidement, s'il y avait eu un organisme indépendant chargé de recevoir les témoignages relatifs à toute situation qui met en péril la bonne utilisation des fonds publics ainsi que l'efficacité et l'intégrité des services publics;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Les signataires de cette pétition demandent, à l'Assemblée nationale du Québec, l'adoption d'une loi visant la création d'un organisme indépendant et l'élaboration d'un processus impartial et sécuritaire, afin de permettre à tout fonctionnaire employé de l'État de signaler des anomalies dans l'administration publique tout en étant protégé.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**



**Stéphane Bergeron**  
**Député de Verchères**

*4 décembre 2014*

**Date de signature de l'extrait**